

Jacques Gagnon, président des
caisses d'entraide économique
du Québec, vers 1979.
Collection : Société d'histoire
du Lac-Saint-Jean



Chronique historique par Gaston Martel

Les caisses d'entraide économique

En 1960, 25 citoyens d'Alma s'engagent à verser 3 000 \$ chacun afin de constituer un capital pour la fondation d'un syndicat d'entraide économique. Le succès de l'initiative amène, dès 1966, la fondation d'autres caisses coopératives qui se regroupent en 1968 autour de la Fédération des caisses d'épargne et d'entraide économique du Québec. En 1970, l'organisme compte 36 caisses partout au Québec. En 1980, le mouvement est implanté dans 77 localités du Québec. Il compte alors plus de 350 000 membres et possède un actif de plus de 1,5 milliard de dollars. Les caisses prêtent en moyenne un million de dollars par semaine.

Une conjoncture économique générale difficile liée à une structure de taux d'intérêts élevés crée toutefois de l'incertitude. En plus, une crise de liquidité vécue par certaines caisses provoque une perte de confiance chez les déposants. En 1981, une série de cinq reportages sur les caisses d'entraide, diffusés à Télé Métropole, souligne les problèmes financiers de la fédération et parle de conflit d'intérêts. S'ensuit une réaction de panique parmi les déposants et des retraits de capital de 300 millions de dollars. C'est la disparition de la Fédération et des caisses d'entraide économique du Québec.

